

DU LUNDI 17 SEPTEMBRE 2018 à 18 H 30

Convocation : 7 Septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. MORTIER Frédéric – BOUCHENOIRE Jacky - LE COQ Sylviane - PEHU Nicole - SCHOUBERT Odette - LEGENDRE Jean-Pierre – MONET Robert - GABILLER Christophe - NIORE Yann - GUYET Roland - MARIONNEAU Jean-Noël - GREGOIRE Pierre – PEGE Patrice - JOUBARD Jean-Pierre – MERCIER Nathalie - BRAULT Emmanuel - PLOQUIN Nathalie - LANDELLE Thierry - ABBOTT Maud - ROGEREAU Monique - GARNIER Didier - DELAUNAY Marie-Thérèse

Excusés : DAVID Stéphanie donnant pouvoir à Jacky BOUCHENOIRE
COUËRON Sophie
GIRARD Véronique
MABILLEAU Danielle donnant pouvoir à Sylviane LE COQ
GUILLET Véronique donnant pouvoir à Odette SCHOUBERT
DUPUIS Alain donnant pouvoir à Nicole PEHU

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.



Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la précédente séance
- Information du Conseil Municipal sur les décisions du Maire prises en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 07 avril 2014
- CCAS – élection d'un nouveau conseiller siégeant au Conseil d'administration
- Budget principal – décision modificative n°2
- CCAS de Longué – subvention 2018
- CA Saumur Val de Loire – création d'une médiathèque
- CA Saumur Val de Loire – réhabilitation de la piscine
- Centre Culturel Emile Joulain – subvention DSIL-Contrat de ruralité
- Carrière des Youïs – acquisition foncière
- FIPD – vidéoprotection - subvention
- SIEML - Bornes électriques IRVE – convention d'occupation du domaine public
- SIEML – attribution de fonds de concours
- ENEDIS - convention de mise à disposition parcelle 168ZW1 – poste de transformation électrique
- ENEDIS – déploiement des compteurs LINKY
- Protection contre les incendies - contrôle des poteaux incendie – convention avec CASVL
- Stationnement caravanes et camping-car – arrêté municipal
- Divagation animaux – arrêté municipal
- SMICTOM de la Vallée de l'Authion – rapport annuel d'activités 2017

- SIAEP Région de Beaufort-en-Vallée - Rapport sur le prix et la qualité du service Eau potable - 2017
- Rentrée scolaire 2018/2019 - état des lieux
- Questions diverses



Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les principaux sujets à traiter lors de cette séance :

- Avancement des projets de médiathèque et piscine
- Attribution d'une subvention DSIL pour la création du nouveau centre culturel Joulain
- Acquisition de la carrière des Youis
- Engagement d'une nouvelle campagne de déploiement de la vidéoprotection.

Monsieur le Maire rend hommage aux forces de gendarmerie et assure la Communauté de Brigades de Longué-Jumelles, au nom de l'assemblée, de son profond soutien suite à l'intervention vendredi dernier au cours de laquelle trois gendarmes ont été sérieusement blessés.

1. Approbation du procès-verbal de la précédente séance

Monsieur GREGOIRE précise qu'il n'a jamais souhaité manquer de respect à la mémoire de la Résistance et de la Déportation.

Après en avoir délibéré, le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité des membres présents lors de cette dernière.

2. Information du Conseil Municipal sur les décisions du Maire prises en vertu de la délégation accordée par délibération du Conseil Municipal du 07 avril 2014

- 1- Décision, conformément au contrat de location du 7 septembre 2015, d'appliquer la clause de révision annuelle du logement T5 sis 16 B Rue de l'aumônerie loué à M. PEGE Mathieu. Révision suivant l'indice de référence des loyers (IRL). Suivant une évolution de +1,25 %, le montant du loyer mensuel est porté à la somme de 512,44 euros. Date de prise d'effet : le 1er septembre 2018.
- 2- Décision, conformément à la convention de mise à disposition de locaux communaux du 4 avril 2018, d'appliquer la clause de révision annuelle des locaux sis 1 place du Maréchal Leclerc loués au SIVU Loire-Longué. Révision suivant l'indice de référence des loyers (IRL). Suivant une évolution de + 1,25 %, le montant du loyer mensuel est porté à la somme de 506,26 euros. Date de prise d'effet : le 1er septembre 2018.
- 3- Décision, conformément au contrat de location du 23 août 2013, d'appliquer la clause de révision annuelle du terrain communal sis ZI Métairie loué à la société OGF. Révision suivant l'indice de référence des loyers (IRL). Suivant une évolution annuelle de + 1,25 %, le montant du loyer annuel est porté à la somme de 1.540,14 euros. Date de prise d'effet : le 1er septembre 2018.

4- Les équipements sportifs communaux (salles et terrains de sport) sont mis à la disposition, pour l'année scolaire 2017/2018, des collèges public et privé de la Commune, conformément à l'avenant n° 23, moyennant un loyer fixé comme suit sur la période scolaire de septembre 2017 à juin 2018 :

i. Collège public François Truffaut	21 821.47 €
ii. Collège privé Saint Joseph	20 907.87 €

3. CCAS – élection d'un nouveau conseiller siégeant au Conseil d'administration – (09/2018-1)

Suite à la démission de Madame Florence COUET de son poste de conseillère municipale, il est nécessaire d'élire un nouveau représentant de l'assemblée pour siéger au Conseil d'administration. Considérant l'élection des représentants à la représentation proportionnelle au plus fort reste et tenant compte des deux listes élues en 2014, le poste vacant doit être pourvu parmi les membres de la liste majoritaire.

Vu le Code de l'Action sociale et des familles, et notamment les articles L123-6 et R123-7
Après avoir fait appel à candidature, Mme Danielle MABILLEAU fait acte de candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DESIGNE** par vote à scrutin secret pour la durée du mandat comme représentant de l'assemblée au CCAS de Longué :
 - . nombre de votants : 26 voix
 - . suffrages exprimés : 26 voix
 - . a obtenu la liste suivante : 26 voix
 - Mme Danielle MABILLEAU

4. Budget principal – décision modificative n°2 – (09/2018-2)

Dans le cadre de l'exécution budgétaire du Budget Commune 2018, Madame SCHOUBERT, Adjointe au Maire en charge des Finances, propose des ajustements comptables.

Monsieur BRAULT, Adjoint au Maire en charge de la Voirie, explique que le marché de voirie a été déclaré infructueux vu le faible nombre d'offres et le montant des offres à comparer à l'estimation. A ce jour, les entreprises ont un planning rempli et doivent faire face à une pénurie de l'enrobé, expliquant un surcoût constaté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°2 du Budget Commune 2018 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

5. CCAS de Longué – subvention 2018 – (09/2018-3)

Par délibération (03/2018-7) du Conseil Municipal en date du 26 mars 2018 portant vote du budget primitif 2018 de la Ville et par délibération (2018/13) du CCAS de Longué en date du 9 avril 2018 portant vote du budget primitif 2018 du Centre Communal d'Action Sociale de

Longué, les subventions attribuées au CCAS de Longué par la Ville ont été prévues dans les budgets des deux entités. En complément, et à la demande du Centre des Finances Publiques, il est nécessaire qu'elles soient matérialisées par une délibération d'attribution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement au Centre Communal d'Action Sociale de Longué des subventions suivantes :
 - o une subvention de fonctionnement de 12 000 €,
 - o une subvention de fonctionnement de 2 700 € au titre de la participation au service de portage des repas.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

6. CA Saumur Val de Loire – création d'une médiathèque

Dans le cadre de sa compétence Culture, l'Agglomération a engagé le projet d'aménagement d'une médiathèque dans les locaux de l'ancienne école maternelle Victor Hugo. Monsieur BOUCHENOIRE, Premier Adjoint au Maire en charge du suivi du projet, présente l'avancement du dossier et notamment son échéancier :

- Juillet-Sept 2018 : projet culturel, éducatif et social – identification des besoins – recrutement d'un programmiste
- Oct 2018-Fév 2019 : étude de programmation, pré programme et prog technique détaillé
- Mars-Déc 2019 : Maîtrise d'œuvre et PC
- Janv-Mars 2020 : Consultation
- Avr-Dec 2020 : Travaux et recrutement personnel
- Janv 2021: Réception des travaux et installation

Monsieur BOUCHENOIRE informe l'assemblée qu'une visite de deux médiathèques en région nantaise a été organisée par la CA Saumur Val de Loire. Le projet culturel est en réflexion et en cours d'écriture, afin de définir précisément les besoins. Le projet est donc confirmé et sera réalisé.

7. CA Saumur Val de Loire – réhabilitation de la piscine

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'agrandissement de la piscine engagés par la CA Saumur Val de Loire, le nouvel échéancier prévisionnel des travaux de la piscine dite « couverte » de Longué-Jumelles est présenté en séance par Monsieur NIORE, Conseiller délégué en charge du suivi du projet :

- Mai-Sep 2018 : recrutement d'un programmiste
- Sept 2018-Janv 2019 : programme technique détaillé et dossier de consultation
- Fév-Mai 2019 : Concours d'architecte
- Juin-Déc 2019 : Maîtrise d'oeuvre
- Déc 2019-Mars 2020 : Consultation travaux
- Mars 2020-Mai 2021 : Travaux

Monsieur NIORE précise que le projet est repris depuis le début. A ce stade, le bassin de santé, proposé initialement par l'ex-CC Loire Longué et qui avait fait l'objet d'un profond travail de concertation avec les professionnels de santé (kinés et sages-femmes notamment), n'est pas

retenu. Le projet pourra être présenté plus en détail en fin d'année par des représentants de l'Agglomération. Les projet est donc confirmé et sera réalisé.

8. Centre Culturel Emile Joulain – subvention DSIL

Lors de sa séance du 5 Février dernier, dans le cadre des travaux de réhabilitation et d'extension du Centre Culturel Emile Joulain, l'assemblée a sollicité une subvention au titre du DSIL-Contrat de Ruralité à hauteur de 20%. Après une pré-sélection du dossier par la CA Saumur Val de Loire, les services préfectoraux ont retenu le dossier et attribué une subvention de 197.897,40 €.

Madame SCHOUBERT, Adjointe au Maire en charge des Finances rappelle le plan de financement de l'opération :

DEPENSES - HT		RECETTES	
Travaux	709 000.00 €	Autofinancement communal	791 589.60 €
Gradins	214 000.00 €	DSIL-contrat de ruralité (20%)	197 897.40 €
Maitrise d'Œuvre-Architecte	52 118.00 €		
Bureau de contrôle	4 330.00 €		
Coordonnateur SPS	2 320.00 €		
Diagnosics Amiante	509.00 €		
Etude acoustique	3 250.00 €		
Sondage sol	3 960.00 €		
TOTAL	989 487.00 €	TOTAL	989 487.00 €

Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur le Préfet pour l'octroi de cette subvention permettant la réalisation d'un équipement structurant pour le territoire.

9. Carrière des Youïs – acquisition foncière - (09/2018-4)

Suite à la fin d'exploitation de la carrière par le groupe Lafarge, et conformément à la convention d'exploitation, les propriétaires Saint Georges Granulats ont proposé la cession du site à la Ville. Après négociations, un pré-accord a été fixé au prix de 190.000 € net vendeur.

Monsieur le Maire rappelle que la société en demandait 250.000 € et considère le compromis acceptable en l'état. Il regrette que cette négociation n'ait pas été actée par écrit dès la création de la carrière.

Une discussion est engagée avec la Fédération de Pêche. Au fil des rencontres, leur participation à l'aménagement du site diminue. Il semble de moins en moins intéressé au site. La dernière proposition reçue le jour même de la séance n'est pas acceptable. Aussi, il leur sera adressé une ultime proposition. Monsieur le Maire précise que d'ici là, aucune autre perspective de travail ne sera engagée.

Vu l'avis de France Domaines,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition du site aux conditions sus-mentionnées ;
- **CHARGE** l'étude de Me FOUQUET pour la réalisation de l'acte ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

10. FIPD – vidéoprotection – subvention – (09/2018-5)

Au vu du rapport de diagnostic de vidéoprotection réalisé par les services de Gendarmerie Nationale en date du 8 octobre 2015, justifiant l'implantation d'un système de vidéoprotection sur le territoire, il a été décidé d'engager d'une nouvelle campagne de déploiement. Monsieur BOUCHENOIRE, Premier Adjoint au Maire propose à l'assemblée de solliciter le Fond Interministériel de la Prévention de la Délinquance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE** une subvention dans le cadre du Fonds Interministériel de Protection de la Délinquance, à savoir 30% du montant HT des dépenses éligibles,
- **SOLLICITE** une dérogation pour commencer les travaux avant notification de l'attribution de la subvention,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération comme suit :

DEPENSES - HT		RECETTES	
Installation matériel de vidéosurveillance :			
Programme 2018 :	34 369.00 €	Autofinancement communal	36 274.00 €
Option Programme 2019 : (si subvention)	17 451.00 €	FIPD (30 %)	15 546.00 €
TOTAL	51 820.00 €	TOTAL	51 820.00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

11. SIEML - Bornes électriques IRVE – convention d'occupation du domaine public – (09/2018-6)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur pour le déploiement des infrastructures de charge de véhicules électriques, le SIEML a installé 2 bornes IRVE Place de la République et place du Champ de Foire. Cette installation constitue une occupation du domaine public communal nécessitant la conclusion d'une convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'occupation du domaine public pour l'implantation de deux bornes IRVE,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

12. SIEML – attribution de fonds de concours – (09/2018-7)

Dans le cadre du budget Commune 2018, l'assemblée a voté une enveloppe budgétaire pour les travaux sur l'éclairage public sur divers sites. Le SIEMML a transmis le décompte des fonds de concours à verser au SIEMML et qu'il appartient à l'assemblée d'approuver.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

Dans le cadre d'Octobre Rose 2017, fourniture et pose provisoire de projecteurs, pour illumination façade de la mairie – DEVIS N° 180-17-308 :

- Montant des travaux : 887,37 €
- Taux du fonds de concours 75%
- Montant du fonds de concours : 655,53 €

Dans le cadre de la Réparation Réseau Eclairage Public – Ouvrage 551 – Cité des Brigauderies – DEVIS N° 180-18-373 :

- Montant des travaux : 884,13 €
- Taux du fonds de concours 75%
- Montant du fonds de concours : 663,10 €

Dans le cadre de la Réparation Réseau Eclairage Public – Ouvrage 562 – Route de Beaufort – DEVIS N° 180-18-387 :

- Montant des travaux : 1.045,51 €
- Taux du fonds de concours 75%
- Montant du fonds de concours : 784,13 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

13. ENEDIS - convention de mise à disposition de la parcelle 168ZW1 – poste de transformation électrique - (09/2018-8)

Dans le cadre de travaux de renouvellement du réseau électrique Haute Tension dans le secteur « Le Devant des Roches », ENEDIS sollicite l'occupation d'une portion de 15 m² sur la parcelle cadastrée 168ZW1 à titre gracieux. Cette occupation nécessite la conclusion d'une convention qu'il appartient à l'assemblée d'approuver.

Vu l'exposé de Monsieur BRAULT, Adjoint au Maire en charge de la Voirie,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition de la parcelle cadastrée 168ZW1 présentée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

14. ENEDIS – déploiement des compteurs LINKY

Monsieur le Maire informe l'assemblée du déploiement des nouveaux compteurs LINKY sur le secteur à compter de juin 2019. Il rappelle qu'il s'agit d'une campagne nationale, imposée par la loi. Au vu des polémiques et contentieux en cours, il précise que le SIEMML est disposé à organiser des réunions d'informations.

15. Protection contre les incendies - contrôle des poteaux incendie – convention avec CASVL - (09/2018-9)

Il relève du pouvoir de police du Maire d'assurer la protection des biens et personnes contre les incendies et notamment le contrôle de la conformité et du bon fonctionnement des poteaux d'incendie. Jusqu'au 1^{er} Janvier dernier, l'ensemble du parc existant sur le territoire était vérifié par le service des eaux. Considérant son transfert à la CA Saumur Val de Loire, Monsieur BOUCHENOIRE, Premier Adjoint au Maire en charge du Personnel propose de signer une convention afin que cette dernière puisse mettre à notre disposition le personnel compétent afin de poursuivre cette mission.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention sus-mentionnée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

16. Stationnement caravanes et camping-car – arrêté municipal

Afin de lutter contre le stationnement illégal de caravanes et campings-cars en dehors des emplacements prévus à cet effet sur le territoire, portant atteinte à la sécurité et à la salubrité publiques, Monsieur BOUCHENOIRE, Premier Adjoint au Maire en charge de la Sécurité, informe l'assemblée qu'un nouvel arrêté municipal en date du 13 juillet dernier a été pris, permettant une intervention plus rapide et efficace des forces de gendarmerie et de police municipale).

17. Divagation animaux – arrêté municipal

Dans l'intérêt de la sécurité et de la tranquillité publiques, Monsieur BOUCHENOIRE, Premier Adjoint au Maire en charge de la Sécurité informe l'assemblée qu'un arrêté municipal en date du 13 juillet dernier a été pris afin de prendre toutes les mesures visant à régler la divagation des animaux sur la voie publique. De fait, les forces de gendarmerie et de police municipale disposent à ce jour des moyens juridiques suffisants pour lutter contre les nuisances parfois constatées.

18. SMICTOM de la Vallée de l'Authion – rapport annuel d'activités 2017

Monsieur NIORE, Conseiller délégué, présente à l'assemblée le rapport d'activités 2017 du SMICTOM de la Vallée de l'Authion.

Evolution générale :

2008 => 32730 hab pour 146 kg/hab/an d'ordures ménagères résiduelles (OMR)

2017 => 36380 hab pour 112 kg/hab/an d'OMR

Ratios d'Ordures ménagères résiduelles :

- Inférieurs à la moyenne nationale
- Impact de la conteneurisation en 2008
 - o 2007 => 256 kg/hab/an
 - o 2008 => 147 kg/hab/an

- Impact de la redevance incitative en 2009
 - o 2009 =>112 kg/hab/an

La Collecte : Taux de présentation

- o 33% - passage hebdomadaire – 17 passages
- o 56% - passage bi-mensuel – 14 passages

Déchetterie de Longué : 22% déchets collectés – 363,14 kg/hab/an

Bilan déchets produits sur le territoire :

2016 => 2017 : +52kg/hab/an

- -0,13% en OMR
- - 3,01% en DEM
- - 0,40% en verre
- +17% en déchetterie

Grille tarifaire : en 2017 maintien des taux 2012 soit 69,70€/hab

Monsieur le Maire rappelle que la redevance est restée plus faible que sur les autres territoires grâce à l'action de l'ex Communauté de Communes Loire Longué qui s'était opposée aux propositions récurrentes d'augmentation non justifiée.

Au 1^{er} janvier 2020, disparition du SMICTOM, le secteur étant repris par la SPL Agglopropreté, Avec en suspens les questions suivantes:

- Harmonisation des prestations ?
- Financement : taxe ou redevance ?
- Lissage du financement – augmentation et baisse suivant les secteurs

Monsieur le Maire rappelle les efforts budgétaires pour contenir le niveau de la redevance et regrette que les excédents budgétaires aillent une nouvelle fois abonder les finances de la SPL au bénéfice des territoires qui n'ont pas contribué aux efforts.

19. SIAEP Région de Beaufort-en-Vallée - Rapport sur le prix et la qualité du service Eau potable – 2017 – (09/2018-10)

Mme PEHU, Maire délégué de Jumelles, présente le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable approuvé par délibération du Comité Syndical du SIAEP de la Région de Beaufort en Vallée.

Territoire du Syndicat

- 30 811 habitants
- 832,52 km de canalisations (hors branchements)
- 19 communes desservies
- 13 353 abonnés
- 2,31 habitant/abonné
- Consommation moyenne par abonné : 122,45 m³
- Exploité en régie avec prestataire de service : STGS

Prélèvements

- 10 forages en eaux souterraines de capacité de débit 50m³
- 3 stations de traitement : Beaufort, Mazé, Mouliherne

- Prélevé en 2017 : 1 778 250 m³
- Importé en 2017 : 122 508 m³
- exporté en 2017: 18 774 m³
- Pertes en 2017 : 116 599 m³ dont 65 193m³ pour le lavage des filtres à sable.
- Volumes vendus : 1 653 898 m³ dont 11 242m³ à la zone Actiparc.

Tarification

- Abonnement : 40 €
- Prix au m³ : 1,0296 €/m³
- Redevance : 0,35 €/m³
- Soit par abonné pour 120 m³
 - Abonnement : 40 €
 - 120m³ d'eau : 123,55 €
 - Redevance : 53,31 €
 - Total : 216,86 € soit 1,81 TTC le m³

Tarification 2018

- Abonnement : 40€
- Prix pour 120 m³ : 126,02 € soit +2%
- Redevance : 53,44 € soit + 1,2%
- Prix TTC au m³ : 1,83 € soit +1,1%
- Relevé semestriel
- Facturation semestrielle

Bilan financier

- Total des recettes de vente de l'eau au 31/12/2017 : 2 600 003 € (+ 3,4%)

Dont abonnements : 545 248 €

- Encours de la dette au 31/12/2017 : 1 056 416 €
- Travaux engagés en 2017 : 124 356 €
- Dotation aux amortissements : 661 714 €
- 297 abandons de créance pour 7 852 €

Indicateurs de performance

- 57 analyses en microbiologie, tous conformes
- 59 analyses physico-chimiques, 1 non-conforme sur Corné
- Rendement du réseau : 93,7%
- Linéaire de réseau renouvelé sur les 5 dernières années : 9,91 km

Madame PEHU conclut cette présentation en rendant hommage à Monsieur Guy JAMERON, décédé dernièrement, pour son investissement et son dévouement au sein du SIAEP de la Région de Beaufort en Vallée en qualité de Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

20. Rentrée scolaire 2018/2019 - état des lieux

Madame LE COQ, Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires, présente un point sur la rentrée scolaire. Il est noté une diminution des effectifs dans les établissements primaires et secondaires, impact de la démographie en diminution notamment dans le saumurois. Les directeurs ont fait part de leur satisfaction quant à la qualité des infrastructures dont ils bénéficient et remercient la Municipalité pour les travaux réalisés régulièrement.

21. Questions diverses

Monsieur MARIONNEAU demande s'il est possible de repeindre la grille du monument aux morts du cimetière. Monsieur BOUCHENOIRE précise que ces travaux sont programmés.

Madame ROGEREAU s'interroge sur le devenir du bar de la salle Joulain. Monsieur le Maire précise qu'il n'a pas pu être récupéré en bon état après son démontage, et de fait ne pouvait être réutilisé.

Sur proposition de Monsieur MARIONNEAU, Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en la mémoire de Monsieur Claude VIENNOIS, ancien conseiller municipal, décédé le 10 Septembre dernier.

Monsieur JOUBARD s'interroge sur la haie brûlée près du tennis. Monsieur BOUCHENOIRE précise que les démarches auprès des assurances sont en cours.

Les prochains conseils municipaux sont fixés les 12 Novembre et 10 Décembre 2018 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le 19 Septembre 2018

Le Maire,

